

Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet de communication

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

La licence professionnelle « Métiers de la communication : chef de projet communication » forme des chefs de projet chargés de concevoir et de mettre en œuvre des opérations et dispositifs de communication.

Les métiers de Chef de Projet et de Chargé(e) de Communication se rencontrent aussi bien en agence qu'en service de communication intégré, dans les secteurs privé et public.

OBJECTIFS

L'objectif est double :

- * Former des Chefs de Projets de Communication, spécialisé(e)s en édition institutionnelle, organisation de manifestations et création d'événements, et conception et développement de projets numériques,
- * Maîtriser l'ensemble des techniques du secteur de la communication et de l'information.

Transversale aux différents secteurs (éditorial, événementiel, digital), cette formation associe les savoir-faire et compétences indispensables pour acquérir l'assurance, la polyvalence et le recul critique nécessaires à un chef de projet.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Métiers de la communication : chef de projet communication » sont plurielles et diversifiées :

- * Analyse et évaluation stratégiques,
- * Management et gestion d'équipes,
- * Maîtrise des outils et méthodes technologiques du secteur professionnel,
- * Compétences rédactionnelles et éditoriales (communication professionnelle, conception, élaboration et évaluation de supports imprimés ou électroniques, aspects juridiques),
- * Compétences organisationnelles et managériales (conduite de projet, animation d'équipe, suivi budgétaire...).

Programme

ORGANISATION

* Formation initiale

La formation initiale démarre en septembre, avec 450 heures d'enseignements et d'études de cas assurées par des universitaires et des professionnels. Elle intègre des travaux de groupe et des projets tuteurés en junior agence, aboutissant à une recommandation stratégique présentée à l'écrit et à l'oral aux clients. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu oralement, qui conditionne l'obtention de la licence.

* Formation en apprentissage

Les études sont organisées sur une année universitaire. Le volume horaire global est de 450 heures de cours, de travaux dirigés et d'études de cas. La pratique professionnelle (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) donne lieu à la rédaction d'un rapport d'activité et conditionne l'obtention de la licence. Le rythme d'alternance est de 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours à l'IUT ou au CFA.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Dans le cadre de l'apprentissage, l'IUT collabore avec le CFA Cerfal – Campus Montsouris.

* Formation continue

La formation continue s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle s'organise sur une année universitaire et comprend 450 heures d'enseignements et d'études de cas, réparties sur 18 semaines jusqu'à fin janvier et assurées par des universitaires et des professionnels. Le stage de 15 semaines donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu oralement, qui conditionne l'obtention de la licence.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- * des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- * des études de cas,
- * des mises en situations professionnelles (projets tutorés et stage de 15 semaines minimum).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de rapports de stage en entreprise ou de mémoires professionnels.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 15 semaines minimum - jusqu'à 6 mois

Stages et projets tutorés :

Le stage, d'une durée minimum de 15 semaines et pouvant

aller jusqu'à 6 mois, est obligatoire et donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

En formation en apprentissage, les étudiants suivent le rythme 3 jours en entreprise / 2 jours à l'IUT, et rédigent

un rapport de fin de cursus et le présentent lors d'une soutenance.

Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de partenariats avec une entreprise, une association ou toute autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- * étudiants issus de L2 InfoCom, Sciences sociales, Histoire, AES...
- * BTS tertiaires (CI, MUC, Communication, Tourisme, Management...)
- * DUT (InfoCom, MMI, TC, GEA, MMI, etc.).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

99 %

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La licence professionnelle prépare les étudiants à intégrer des services de communication du secteur privé et public ou des agences de communication généralistes.

- * Chef de Projet, chef de publicité, chef de produit,
- * Chargé(e) de Communication externe et interne,
- * Responsable de Projets Opérationnels (édition, événementiel, digital),
- * Chargé de relations presse, attaché de presse,
- * Chargé d'études marketing.

Contacts

Chef(fe) du département

Muriel Louâpre

secretariat-ic@iut.parisdescartes.fr

Responsable du diplôme

Céline Guillot

secretariat-ic@iut.parisdescartes.fr

Contact administratif

Secrétariat pédagogique du département

InfoCom

01 76 53 48 52 / 53

secretariat-infocom.iutparis-seine@u-paris.fr

Formation Continue

Service de la formation continue et de
l'alternance

01 76 53 49 75

bernadette.amiaud@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

Niveau d'études visé

BAC +3

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Demandeur d'emploi
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale
- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Mirabeau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation